

**EPAv2**

**INFACO**

[www.infaco.com](http://www.infaco.com)



► **Contact** : Loïc Pasdois, conseiller en agro-équipement à la Chambre d'Agriculture de la Gironde  
Tél : 06 48 58 38 36  
[l.pasdois@gironde.chambagri.fr](mailto:l.pasdois@gironde.chambagri.fr)



**Les** travaux d'épamprage de la vigne ont débuté dans de nombreuses régions et à cette occasion la société Infaco en a profité pour présenter son nouvel équipement. Il s'agit d'un outil électrique uniquement dédié à l'épamprage mécanique du tronc, l'EPAv2. Ce concept est intéressant puisqu'il permet d'utiliser les batteries des sécheurs Infaco F3005 et F3010. Elles alimentent l'épampreuse mécanique sans aucune autre modification.

Cet équipement « EPAv2 » s'est vu optimisé (par rapport au modèle POWERCOUP) afin d'améliorer son autonomie, sa maniabilité ainsi que son adaptabilité aux différentes morphologies.

L'association d'un moteur d'une puissance de 200 watts ainsi que d'un variateur de vitesse a permis d'augmenter l'autonomie. Cette dernière atteint 4 h de travail (avec la batterie ELECTROCOUP de 3,2 Ah). Le régime de rotation des masselottes est adaptable, 1200 à 1800 trs/min, grâce au variateur de vitesse. Ceci afin d'adapter la rotation et par conséquent la consommation électrique en fonction de la quantité et de la taille des pampres. L'autonomie peut être accrue en utilisant la batterie Li-Ion de 500Wh proposée par le constructeur.

Un tube télescopique dont la longueur peut varier de 1350 à 1750 mm, une poignée de maintien réglable ainsi qu'une sangle ventrale reliant la machine au gilet de portage de la batterie améliorent

nettement l'ergonomie de la machine. L'opérateur conserve une posture droite limitant la pénibilité des travaux d'épamprage du tronc.

Enfin, le constructeur a revu le système de fixation des masselottes. Ces dernières sont disponibles en acier ou en plastique.

## EPAv2 : les nouveautés en détail...



**1 Système de fixation des masselottes revu.**



**2 Nouvelle batterie Li-Ion de 500 Wh. Elle assure une autonomie de 8 heures de travail.**



**3 Le harnais de maintien. Il limite le poids de la machine.**

